



Plénière conclusive... Ultime mascarade !? !

La Direction de la PIC Marseille Provence Alpes a « invité » les organisations syndicales à participer à une audience « plénière conclusive » sur l' « Évolution du traitement pour la satisfaction client 2016/2017 PIC MPA » et donc sur l'évolution des régimes de travail ■ Les organisations syndicales CFDT, FO, UNSA et SUD étaient présentes à cette audience ■ La Direction a commencé à projeter les propositions faites en bilatérales par les organisations CFDT, FO et UNSA ■ SUD a respecté ses engagements pris devant le personnel en n'assistant pas aux bilatérales depuis février 2015 et s'en est tenu aux propositions construites dans le cadre de l'intersyndicale lors des dernières audiences en plénières de la fin d'année 2015 ■ La Direction a informé les organisations syndicales que cette plénière serait suivie de nouvelles bilatérales de « positionnement » afin de connaître les éventuels signataires de cet accord ■ La Direction ne tiendra pas de Comité Technique et ni de CHSCT si elle n'a pas l'assurance d'obtenir les 30 % nécessaire pour entériner un accord.

Brigades du matin :

- ⇒ La Direction a précisé les modalités d'affectation des agents sur les 2 brigades 06h/13h proposées dans l'accord.
- ⇒ La Direction choisira les agents après entretien individuel et appréciera alors leurs engagements en termes de présentisme.

Brigades de nuit :

- ⇒ La Direction affirme que les nuiteux sont satisfaits de leur cycle actuel (22h/06h) ! La Direction propose des cycles de 9 semaines qui restent des coquilles vides ! La Direction intègre de même la brigade « *nadirale* » dans ce nouveau projet d'accord.

Ce serait seulement après un accord que des scénarios seraient proposés et soumis à des votes du personnel de nuit à un, deux ou trois tours afin de dégager une majorité ! **Même la 3^{ème} république était plus moderne en matière de démocratie !**

Brigades journée :

- ⇒ La Direction reste campée sur son refus d'accorder des samedis de repos supplémentaires.

Brigade 15h/22h :

- ⇒ Une organisation syndicale propose un samedi/4 travaillé.
- ⇒ La Direction répond par la négative et ajoute qu'il sera compliqué de faire évoluer ce régime de travail dans le cadre d'un accord.



Brigade 4 S :

- ⇒ Une organisation syndicale revendique la paternité de la brigade 4S « *seniors* ».
- ⇒ La Direction affirme que la brigade 4S est le « *sas d'entrée* » à la PIC MPA et que ses horaires pourront éventuellement être réévalués en commission de suivi.

⇒ La Direction confirme également que les promotions auront lieu uniquement sur les brigades 4S et 15h/22h mais que l'accord ne contiendra pas de volet promotions !

Selon la Direction, la classe II connaîtrait un surnombre de 60 personnes sur la PIC MPA !



Brigade PPDC :

⇒ La Direction envisage de modifier les horaires dans un futur indéterminé. Des contrats « aidés » vont prochainement être affectés sur les postes de collectes.

Brigade STPIC :

⇒ La Direction tient à préciser que la signature d'un accord de 2 ans ne garantit aucunement le maintien du service pendant cette durée !

⇒ La Direction rappelle qu'elle a la possibilité de

fermer le STPIC comme elle l'a fait pour Arnavant !

Primes !?! :

⇒ Une prime, liée aux « résultats individuels » et « économiques » de la PIC MPA pourrait être mise en place à la fin de l'année 2016 dans le cadre d'un accord. **Certains agents auraient 0 euro et d'autres 600 ou 700 euros !**

⇒ La Direction, la main sur le cœur, déclare ne pouvoir faire davantage et ajoute que cette prime ne serait effective qu'en 2016 après avoir satisfait à tous les critères exigés.

⇒ La Direction a répété que les horaires actuellement en vigueur lui donnaient toute satisfaction et qu'elle ne souhaitait pas spécialement parvenir à un accord.

⇒ SUD confirme effectivement que depuis les audiences de la fin d'année 2015, consécutives au conflit exemplaire mené par le personnel, les propositions de la Direction n'ont évolué que sur les créneaux horaires de la 06h/13h et de la brigade 4S.

⇒ SUD, à l'écoute de toutes les brigades de la PIC MPA, invite les personnels à faire entendre raison à la Direction qui continue à nier le malaise aggravé dans les services depuis le 28 octobre 2015.

Face à cette ultime mascarade, SUD PTT ne s'étonne plus, que la Direction compte une fois de plus sur des partenaires sociaux pour faire avaliser un accord qui n'apporte ni améliorations sur les régimes de travail, ni aucunes garanties sur l'avenir du STPIC et entraîne un arbitraire absolu sur l'octroi d'une hypothétique prime.
